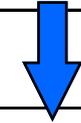




## Après la 3<sup>o</sup>

### Deux chemins pour conduire à un même diplôme : le CAP



#### Le LP

##### Lycée Professionnel

- On y entre sur dossier scolaire, le nombre de places est limité.
- Le dossier d'inscription se prépare à partir du mois de mars. La décision est connue à la fin du mois de juin.
- La rentrée s'effectue début septembre.
- Quand toutes les places sont prises, on est inscrit sur liste supplémentaire et il faut attendre un désistement.
- Le jeune est sous statut scolaire.
- Le lycéen prépare son CAP en suivant les cours avec des professeurs de lycée professionnel et en participant à des stages en entreprise.
- Durée des études : 2 ans.

#### Le CFA

##### Centre de Formation des Apprentis

- On y entre en signant un contrat d'apprentissage avec une entreprise.
- Le contrat d'apprentissage peut être signé du 15 juin au 15 décembre. Il faut avoir 16 ans révolus ou 15 ans et avoir terminé la classe de 3<sup>ème</sup> le jour de la date d'effet du contrat. On peut chercher un contrat d'apprentissage avant 16 ans ou avant le 15 juin car c'est la date d'effet qui compte.
- Le jeune a un statut de salarié.
- Le jeune apprenti touche une rémunération. Il travaille 35 heures par semaine. Il a droit à 5 semaines de congé par an.
- Il prépare son CAP en suivant des cours au CFA (environ 11 semaines / an) et en apprenant le métier dans l'entreprise avec son tuteur (30 semaines / an).
- Durée des études : 2 ans.



**CAP**

# Après la 3<sup>o</sup>,



Si l'élève n'a pas d'affectation en LP, ni de contrat d'apprentissage, le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) pourra proposer d'autres solutions.

## Dispositif de la MLDS

Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire

- **Comment faire ?** Contacter le collège ou le conseiller d'orientation (CIO).
- **Quand ?** En septembre, l'inscription a lieu au moment de la rentrée scolaire.
- **Pour faire quoi ?** Un dispositif d'insertion est proposé :

### Le DAQIP

#### Dispositif d'Adaptation à la Qualification et à l'Insertion Professionnelle

- La rentrée s'effectue début octobre à Béthoncourt, Montbéliard, ou Valentigney.
- Le jeune en DAQIP suit des cours d'enseignement général avec des formateurs et il effectue des stages en entreprise. S'il n'a pas le CFG, il peut préparer cet examen.
- Le jeune est sous statut scolaire, c'est un écolier. Il ne touche pas de rémunération, mais il bénéficie des vacances scolaires.
- **Objectif :** Découvrir des métiers, des entreprises, approfondir ses connaissances, élaborer un projet professionnel.
- La durée est d'un an maximum, avec sortie possible dès qu'une solution est trouvée (emploi, contrat d'apprentissage, autre formation, retour à l'école, ...)

## La Formation Continue

- **Comment faire ?** Contacter l'Espace Jeune du Pays de Montbéliard, dès l'âge de 16 ans quand on est sorti de l'école.
- Pour faire des formations professionnelles continues, proposées aux jeunes sans emploi et qui n'ont pas de diplôme.
- Les formations s'effectuent dans des organismes comme le GRETA, l'AFPA qui organisent des stages de remise à niveau, de pré qualification et de qualification.
- Le jeune est stagiaire de la formation professionnelle.
- Il est rémunéré par l'État. Il suit des cours de formation générale et professionnelle dans l'organisme et fait des périodes en entreprise. La formation est gratuite.
- **Objectif :** Découvrir des métiers et des entreprises, approfondir ses connaissances. Élaborer un projet professionnel et préparer un diplôme comme par exemple le CAP.
- La durée dépend de la formation choisie et du diplôme préparé.

**CAP**

## Des Adresses Utiles

### **Centre d'Information et d'Orientation**

3, rue Vivaldi - ZUP -  
25200 MONTBELIARD  
**03 81 98 18 95**  
[Cio.montbeliard@ac-besancon.fr](mailto:Cio.montbeliard@ac-besancon.fr)

### **Espace Jeune - Mission Locale du Pays de Montbéliard**

8, Avenue des Alliés - BP 98407  
25208 MONTBELIARD  
**03 81 31 88 00**  
[Espace-jeunes@agglo-montbeliard.fr](mailto:Espace-jeunes@agglo-montbeliard.fr)

### **Chambre des métiers**

4, rue Jean Bauhin  
25200 MONTBELIARD  
**03 81 31 35 35**  
[Artisans.montbeliard@cma-doubs.fr](mailto:Artisans.montbeliard@cma-doubs.fr)

### **Chambre de Commerce et de l'Industrie**

4, rue Jean Bauhin  
25200 MONTBELIARD  
**03 81 31 25 25**  
[Montbeliard@doubs.cci.fr](mailto:Montbeliard@doubs.cci.fr)

**Adresse Internet :** [www.artisan-comtois.com](http://www.artisan-comtois.com)

Consultez les offres ou déposer une demande

### **Pôle Emploi**

29, Avenue des Alliés  
25200 MONTBELIARD [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)  
**03 81 31 20 00**

### **Service Plus**

17, avenue Wilson B.P. 35281  
25205 MONTBELIARD  
**03 81 91 35 08**